

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DES GRANDES LOGES du 28 mars 2025

Ce P.V. sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal lors du prochain Conseil.

Début de la séance : 19h00

Présents : M. Janson Guy - M. Chauvet J.Pierre – M. LANDANSKI Jean-François - M. Draveny Francis - M. Guérin Xavier - COLLOT Bernard - Mme Hochedez Aurélie.

Absents excusés : M. Janson Pascal – Mme Sommesous Caroline.

Procuration : Mme Sommesous à M. Chauvet J.Pierre.

Membres en exercice : 9

Nombre de votants : 8

Président de séance : M. Janson Guy

Secrétaire de séance : M. Chauvet J. Pierre

Ordre du jour : Délibération pour le lancement d'appel d'offres.
Questions diverses.

Le quorum étant atteint **M. le Maire** ouvre la séance.

° DÉLIBÉRATION POUR LE LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES.

Avant de voter la délibération, M. le Maire rappelle une nouvelle fois les grandes lignes du projet concernant la requalification de la rue principale de la Commune.

A savoir que :

- Le département a validé les plans établis par le cabinet TERRA.
- Les travaux de la mise en place d'enrobés sont prévus pour une durée de 3 à 4 jours.
- La Commune a sollicité une subvention de 50 000 € auprès du département.
- La Commune a sollicité une subvention de 92 696€ auprès de la Région.
- Concernant l'Agence de l'eau, qui établit le montant des subventions sur les factures des entreprises ayant réalisé les travaux, la Commune a sollicitée une subvention minimale de 196324 €.

Par ailleurs, M. le Maire indique que le bilan concernant les finances de la Commune, semble favorable. Celui-ci comporte des excédents à la hauteur de 503 247.74€ pour le fonctionnement et de – 13 663,75 € pour l'investissement. Ce qui donne un résultat d'exploitation pour l'année 2024 de 489 583.99€

Vu cet état de fait, M. le Maire propose de requalifier la place de la Salle des fêtes, qui faisait partie également dans un premier temps du dossier de la « traversée » mais avait été abandonné par manque de visibilité des finances. Le montant hors taxes de ces travaux est estimé par le cabinet TERRA à 45 000 € HT.

M. le Maire indique aussi, que suite aux diverses réunions avec les organismes subventionneurs, il est souhaitable de dissocier les deux dossiers, pour obtenir un montant maximum de subventions.

M. le Maire fait le point sur la réunion publique qui a eu lieu dernièrement. Réunion qui s'est révélée constructible et appréciée par de nombreux habitants, malgré quelques réclamations qui ont été entendues, et qui pour la plupart ont nécessité de légères modifications sur les plans.

Pour terminer, M. le Maire fait part au Conseil du planning prévu :

4 avril. Publication de l'appel d'offre.

30 avril Remise des offres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 051-215102591-20250415-D09_2025-DE

6 mai Choix de TERRA.
7 mai Conseil municipal.
12 mai Notification à l'entreprise.
19 mai Réunion préparatoire des travaux.
1^{er} Juin Début des travaux.

Après cette présentation, M. le Maire demande au Conseil, s'il y a des questions. Il n'y pas de question. Il propose donc passer au vote de la délibération concernant le Lancement d'appel d'offres.

Aucune abstention, aucun vote contre, **la délibération Lancement d'appel d'offres est adoptée par 8 voix / 8.**

° QUESTIONS DIVERSES

M. Maire fait part au Conseil des travaux de sondage de fondation qui ont été effectués dans les bâtiments contigus à la crèche, et que le résultat de ces sondages sont favorables.

Mme Hochedez indique que la crèche sera fermée du 5 août au 25 août pour cause de vacances, et que les travaux de passage entre les deux bâtiments pourraient être réalisés pendant cette période.
Affaire à suivre.

M. Draveny signale le mécontentement des habitants concernant les nuisances sonores engendrés par les effaroucheurs à corbeaux, situés à proximité immédiates des habitations.

M. le Maire fait part du mécontentement du maire de Juvigny, en effet ce dernier ramasse relativement souvent des branches perdues, provenant des transports de végétaux à la déchetterie par les habitants de la Veuve ou des Grandes loges.

Une information concernant le transport de végétaux, sera publiée sur Intramuros.

Mme Hochedez signale le problème récurrent des déjections canines aux abords de la crèche et au droit des accès des propriétés.

Une réflexion sur ce problème d'incivilité récurrent, va être engagée prochainement par le C.M.

Il n'y a plus de question.

M. le Maire lève la séance à 19h54.

Observations

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 051-215102591-20250415-D09_2025-DE

Le président de séance



Le secrétaire de séance



Affiché le : à la suite de l'approbation du Conseil Municipal du :

